

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009 à 20h 30 en mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Informations du maire
- 2) Nomination d'un titulaire et d'un suppléant pour la commission d'appel d'offre du Conseil Général.
- 3) Nomination d'un délégué pour la pandémie de la grippe H1N1
- 4) Travaux – Devis et demandes subventions - Rapport commission Travaux
- 5) Agence Postale Communale
- 6) Mission d'assistance conseil DDEA
- 7) Fixation de la part communale de l'assainissement collectif  
Baisse de la part proportionnelle et création d'un abonnement
- 8) Questions diverses

**Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Le Breuil en Auge  
du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009**

L'an deux mil neuf, le premier octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : MM Testard, Bajard, et Guiot, Adjoints  
Mmes Candavoine, Dufeil et Hochet  
MM Bouty, Dubreuil, Elie, Lépy, Tiphagne, Sochon, conseillers

Absents excusés : MM Breiner et Lemarchand

Secrétaire de séance : M Dubreuil

**1) Informations du maire**

Effectif stable à l'école (82 enfants).

Un conseil d'école exceptionnel a eu lieu concernant la prévention de la grippe H1N1.

L'Association des Parents d'Elèves a élu un nouveau bureau. Le nouveau président est M Christophe Baratte. La municipalité remercie M Bruno Dufeil pour la gestion de l'association, l'organisation des manifestations, l'aide financière apportée à la coopérative scolaire, ces dernières années.

Suite à la création d'un collectif de parents concernant la durée excessive du transport scolaire vers le collège (1h), une demande de rendez-vous a été faite auprès de M Courseaux, président de Blangy Pont L'Evêque Intercom, gestionnaire des transports scolaires pour le collège. 20 enfants seraient susceptibles d'utiliser le bus si le trajet était amélioré.

Le forum des associations a eu lieu le 5 septembre dernier. Moins d'associations ont répondu à l'appel, cependant les visiteurs ont été nombreux. Il en ressort que la création d'un comité des fêtes est souhaitable. Un appel est lancé à tous ceux qui veulent rejoindre ce futur comité.

M Joseph Wess propose la création d'une association pour organiser la fête de la musique.  
Une réunion se tiendra en mairie dans la salle des associations le lundi 5 octobre prochain à 20h.

Licence de petite remise : M Macé cherche une commune d'accueil pour la création d'une SARL de transport de personnes et de biens. M le Maire donne lecture du projet de courrier que Macé adressera à M le Préfet pour l'obtention de sa licence.  
Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

L'enquête publique concernant le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Touques moyenne et de l'Orbiquet se déroule jusqu'au 2 octobre 2009 inclus.  
Le commissaire enquêteur a tenu une permanence le mercredi 16 septembre dernier. M le Maire lui a rappelé les réserves émises lors de la réunion du conseil municipal du 17 juin dernier, à savoir :  
Emet un avis favorable sur le projet présenté sous les réserves expresses suivantes :

- le terrain de football et le devenir du terrain communal de la future salle des fêtes en prolongement de la boucherie situés en zone rouge
- les difficultés d'évolutions des bâtiments et installations de production du Château du Breuil situés en zone bleu foncé
- la future zone d'activité (UE) nettement réduite pour sa viabilité en bordure de la ligne de chemin de fer au dessus du terrain de football qui pour partie est située en zone violet (aléa faible) et dans sa partie basse en zone rouge, alors que les terrains sont en hauteur.

Concernant la pandémie de grippe H1N1, un plan de continuité des services publics est prévu au niveau de la communauté de communes.

## **2) Nomination d'un titulaire et d'un suppléant pour la commission d'appel d'offre du Conseil Général.**

Le Conseil Municipal décide de désigner M Pottier délégué titulaire et M Testard délégué suppléant de la commission d'appel d'offre du Conseil Général

## **3) Nomination d'un délégué pour la pandémie de la grippe H1N1**

Le Conseil Municipal décide de désigner M Tiphagne en tant que référent en ce que concerne la pandémie de la grippe H1N1.

## **4) Travaux – Devis et demandes subventions - Rapport commission Travaux**

Monsieur Bajard présente le devis retenu par la commission travaux, concernant la rénovation d'une partie du toit de l'église :

- Devis Laroche pour un montant de 23 618.99 € TTC
- Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants:
  - 1) Décide d'approuver les travaux,
  - 2) Accepte le devis Laroche
  - 3) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux et à demander une subvention auprès du Conseil Général.

Monsieur Bajard présente les devis retenus par la commission travaux, concernant la rénovation de l'ancienne mairie :

- Devis Le Barbenchon (Peinture) pour un montant de 7208.70 TTC
- Devis Arnaud (Menuiserie) pour un montant de 3512.00 TTC
- Devis Carré (2 fenêtres) pour un montant de 2 667.08 TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants:

- 1) Décide d'approuver les travaux,

- 2) Accepte les devis Le Barbenchon, Arnaud et Carré
- 3) Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.

Projet rénovation Salle des Fêtes : Le projet est à l'étude chez l'architecte, l'idée étant de créer un sas entre la cuisine et la salle des fêtes et à installer les toilettes dans ce sas.

#### **5) Agence Postale Communale**

L'ouverture de l'Agence Postale Communale est prévue le 2 ou le 3 décembre 2009.

Le matériel informatique et le mobilier sont fournis par La Poste.

La demande de ligne téléphonique a été faite.

Les heures d'ouverture au public prévues seront les suivantes :

du mardi au vendredi : 14h à 17h

le samedi : 10h à 12h

#### **6) Mission d'assistance conseil DDEA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, décide d'autoriser M le Maire à signer le renouvellement du contrat d'assistance conseil avec la DDEA. Ce contrat est signé pour une durée de trois ans et son coût est de 2 700.96 € TTC (soit 33% en 2010, 33% en 2011 et 34% en 2012).

#### **7) Fixation de la part communale de l'assainissement collectif**

##### **Baisse de la part proportionnelle et création d'un abonnement**

Le nouveau contrat, suite au marché, avec de nouvelles options, améliorant la qualité du service, et l'augmentation du prix de l'eau assainie représenteraient une augmentation de 9.6 %. Actuellement il n'y a pas d'abonnement pour la part communale et le m<sup>3</sup> pour la part proportionnelle est de 1.03 €.

Pour minimiser cette augmentation M le Maire propose de baisser la part communale et d'instaurer un abonnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, décide :

- de fixer à 0.78 € le m<sup>3</sup> assaini pour la part proportionnelle
- d'instituer un abonnement annuel d'un montant de 15 € à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009

#### **8) Questions Diverses**

M Guiot constate le dépôt sauvage de déchets auprès des containers.

Voir l'appel d'offres pour les travaux dans les chemins (des devis ont été demandés)

L'affichage sur le panneau du cimetière sera à refaire.

La séance est levée à 23h40.